

Vallée de la Loire et du Beuvron

12. AAPPMA de Cour-Cheverny

Le Carpiau de Sologne

2^{ème} catégorie piscicole

Société intercommunale de pêche : Cour-Cheverny,

Mont-Près-Chambord, Tour-en-Sologne et Cellettes

Président : Mr Alain DESCOMBES

7, Impasse de l'Abbaye

41000 VILLEBAROU

Tél. : 02 54 74 66 18

aappmadecburcheverny@gmail.com



Lieux de pêche :

► Rivières :

• Le Beuvron (domaine privé)

♿ A Mont Près Chambord, 550 m au niveau du lieu dit "Le gué du Rotté", route de Villesavin, 1 PMR+ tables de pique-nique.

A Cour-Cheverny, 400 m au barrage de Pezay, sur la route de Tour-en-Sologne.

A Tour-en-Sologne, 100 m près du barrage derrière le cimetière.

A Cellettes,

- 40 m + 80 m à Clénord, au pont à gauche direction Blois

- 500 m parcours situé à proximité du terrain de camping.

- 20 m ancienne ligne de chemin de fer

- 85 m rue des Ormeaux, derrière la station d'épuration. (Fermé pour travaux)

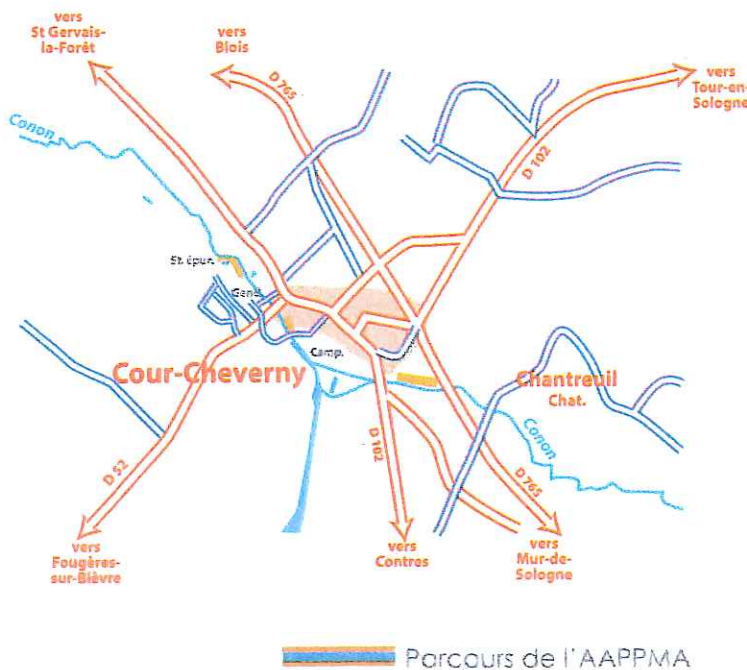
- Ile du Moulin : entre le déversoir et la passerelle en bois, circuit à vélos.

• Le Conon (domaine privé)

A Cour-Cheverny

- au terrain de camping, entre la maison de retraite et la station d'épuration (route de Fougères-sur-Bièvre), 120 m.
- Chantreuil, 130 m, à droite en sortant de Cour-Cheverny, au parking, direction Romorantin.

A Cellettes, au pont Berlu, auprès de la Hutterie, 40 m.



Dépositaire de cartes de pêche :

• CELLETES

AUX CAPRICES DE CELLETES

9, rue Nationale

Tél. : 02 54 46 26 30

• Tour en Sologne

Mairie

Tél. 02 54 46 42 86

